



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale  
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement  
et du Développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Projet de Projet de renouvellement urbain du quartier de la  
Reynerie à TOULOUSE (31)**

N°saisine : 2022-011495

N°MRAe : 2023APO23

Toulouse, le 09 février 2023

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 06 décembre 2022, la Préfecture de Haute-Garonne a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet de Projet de renouvellement urbain du quartier de la Reynerie à TOULOUSE (31) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 06 février 2023.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.